

PLANIFICATION URBAINE ET CROISSANCE

DE NOUAKCHOTT

par Mohamed OULD SIDI MOHAMED.

Jusqu'à la pénétration coloniale, cette région connue sous le nom d'ELGUEBLA et à laquelle appartient NOUAKCHOTT (18°07' de latitude Nord, 15°56' de longitude Ouest), n'était qu'un véritable *roman's land*.

Alors que sur la côte les pêcheurs IMRAGUEN (1) déplaçaient saisonnièrement leurs huttes le long du littoral, les pasteurs nomades à la recherche de pâturage défiaient les distances.

C'est à partir du XVII^e siècle et grâce au développement de l'industrie textile qu'ELGUEBLA, comme l'ensemble de la Mauritanie voit naître sa vocation de centre de commerce de la gomme et c'est ainsi que furent établis des comptoirs sur la côte de NOUAKCHOTT.

Les Hollandais mirent à profit une petite baie protégée par les bancs de sable et formant une sorte de petit port, pratiquement le seul existant sur la côte. Ils construisirent en 1721, grâce à l'action du gouverneur REEKS, avantagé par son

(1) - IMRAGUEN: singulier AMRIG (*Homme de la mer*). Ils sont considérés comme descendant des pêcheurs du néolithique. Aujourd'hui ils ne constituent pas une ethnie Métissés avec diverses tribus et des esclaves réfugiés vers la côte, ils forment un ensemble socioprofessionnel. Ils sont, en réalité, moins d'un millier de personnes qui se déplacent sur la côte pratiquant une pêche littorale saisonnière de subsistance.

amitié avec les OULAD AHMED MENDEMAN, un fort fondant ainsi le comptoir de PORTENDICK (PORT HEDDI) à quelques kilomètres au nord de l'actuel NOUAKCHOTT.

Ce comptoir appartiendra successivement aux Hollandais, aux Anglais et aux Français.

En 1903 CAPOLANI, commissaire du gouvernement général en Mauritanie, installa un petit fort militaire situé à 70 km. au Sud de l'ancien PORTHEDDI. Ce fort fût décrit par GRUVEL et CHUDEAU en 1908 en ces termes " Il est toujours formé par 3 corps de bâtiments en planches, recouvert de tôle ondulée, laissant à l'intérieur une cour, et enfermé dans une enceinte palissadée en forts madriers, debout de 3,50m environ de hauteur et paré de meurtrières" (2).

Autour de ce fort nomadisent les tribus: TAGOU NANET, TANDEHA, IDAYACOUN, qui fournissent sous diverses contraintes, le personnel et les animaux nécessaires au ravitaillement du poste.

En 1929, les Français construisirent à NOUAKCHOTT un second fort militaire. C'est de ce "fortin de NOUAKCHOTT" que parla ANTOINE DE SAINT-EXUPERY, en ces termes, dans *Terre des Hommes*: "Ce petit poste de Mauritanie était alors aussi isolé de toute vie qu'un îlot perdu en mer". Des notables nous ont confirmé qu'à l'exception de la côte sur laquelle se trouvent des villages IMRAGUEN, le poste n'a pas attiré une sédentarisation automatique.

Les constructions civiles seraient apparues plus tard, vers 1935, avec le tracé par les établissements LACOMBE de la route ROSSO-ATAR et l'installation d'un garage LACOMBE à NOUAKCHOTT. Ainsi la "bourgade" du KSAR qui est aujourd'hui un quartier de NOUAKCHOTT commença son expansion.

En 1950, plusieurs digues avaient été érigées par le résident Mr. PIQUENAL et le représentant des établissements LACOMBE à ROSSO, Mr. COMPAGNET.

(1) - GRUVEL A. CHUDEAU R.: " A travers la Mauritanie occidentale" Paris 1909, Tome 1.

Malgré ces "travaux de protection", une inondation due au gonflement des eaux du SENEGAL détruisit complètement le KSAR. Jusqu'à cette date NOUAKCHOTT n'avait comme fonction que celle d'escale sur la route ROSSO-ATAR. Les nomades de la région s'y ravitaillaient en thé et autres marchandises. D'autres en route vers NOUAMGAR, pour une cure de poisson, y transitent.

La population de l'agglomération était estimée, en 1950 à 500 habitants.

Dès 1951, le résident Monsieur PIQUEMAL, entreprit, avec l'accord du commandant du cercle du TRARZA, la construction du KSAR.

On exigea un nouveau KSAR assez semblable à l'ancien mais situé plus au nord.

Jusqu'ici la Mauritanie fut le seul pays du Monde dont la capitale se trouvait en dehors des frontières.

Compte tenu du fait que la Mauritanie ne représentait pas aux yeux de l'administration coloniale un intérêt économique d'envergure et compte tenu du fait que le nomadisme prédominant impliquait l'absence de villes et de grandes agglomérations, la France lui avait choisi unilatéralement SAINT-LOUIS pour chef-lieu.

C'est le 15 Décembre 1956 que le problème sera directement pris en compte pour la première fois. Cela se manifestera à travers le discours prononcé par le Gouverneur MOURAGUES devant l'assemblée territoriale: "... aussi bien ai-je pensé qu'il n'était pour l'instant nécessaire de transférer en Mauritanie, en un emplacement judicieusement choisi, point d'équilibre entre les deux parties, sud et nord du territoire, facilement accessible de tous les points par la route ou par l'avion, l'état-major politique et administratif, en laissant à Saint-Louis tous les services communs qui peuvent eu égard aux objets dont ils ont la charge et à leur structure, demeurer pour un temps plus ou moins long séparés du chef lieu sans dommage...", 6 mois après qu'ait été votée la "loi cadre des territoires d'outre-mer dite loi DEFFERE (juin 1956).

Profitant de l'occasion offerte par cette loi cadre, l'assemblée territoriale se réunit en session extraordinaire

le 19 Janvier 1957 à Saint-Louis et demande au gouvernement Français de prendre sans délais, un décret de transfert de la capitale de Mauritanie en territoire mauritanien.

Le principe du transfert du chef-lieu en Mauritanie étant acquis, il a fallu choisir son emplacement. Diverses études furent entreprises (cf notre thèse intitulée urbanisation et suburbanisation à Nouakchott). Une fois le pour et le contre soupesés, Nouakchott s'avère détenir une série de caractéristiques géographiques et géopolitiques qui la rendait apte à devenir le chef-lieu de la Mauritanie.

Des études d'urbanisme ont été entreprises avant la décision définitive du transfert du chef-lieu à Nouakchott.

Ce décret sera signé le 24 juillet 1957 et officialisé le 2 Aout 1957 par arrêté N° 7542/S.

Le Gouverneur MOURAGUES considérant Nouakchott ville à fonction strictement administrative proposait le 9 février 1957 au Ministère de la France d'Outre-Mer, un budget de construction s'élevant à 1500 millions de F. CFA (1).

Ce chiffre traduit non seulement l'état du développement embryonnaire de la Mauritanie à l'époque mais aussi la vision statique de ces fondateurs. On croyait que cette ville aurait une population fixe alors que les conditions objectives la vouaient à un boom démographique dont, le moins que l'on puisse dire, est qu'il fut largement sous évalué. Nous y reviendrons plus loin.

En Mars 1957, MOURAGUES, un gouverneur s'imposant planificateur urbain a laissé ses traces sur un dessin qu'il considérait comme un plan d'urbanisme pour Nouakchott mais qui n'eut fort heureusement aucun avenir. Il s'agissait d'un échiquier aux angles droits sans référant pour les habitants du désert.

Monsieur HIRSCH, directeur des travaux publics de la Mauritanie achève en Avril 1957, un plan d'Urbanisme dont les grandes

(1) F. CFA = 1. CFA = 0,02 FF.

lignes sont : La médina, les souks et la gare routière au Sud, y étaient séparés de la mairie et de la résidence par une avenue est-ouest. Alors que la médina ne dispose que de la mosquée, tous les services se concentrent au nord (le quartier colonial) : les administrations, le collège, les hôtels, la piscine, le stade etc.... tout ceci devait être relié par une grille de rues bien tracées. Ce plan ne prévoyait aucune extension de la ville car il la coinçait entre le plateau annuaire au nord et la Sebkhah au sud.

Monsieur CERRUTI, prix de Rome, alors architecte du gouverneur général, établit en mai 1957 un avant projet d'urbanisme pour Nouakchott qui s'inspire du plan HIRSCH.

Le plan CERRUTI sera complété par le plan LAINVILLE, architecte de la direction générale des travaux publics. "Les planificateurs" ont réservé le nord ouest aux logements et le sud-ouest à la médina. Tous ces plans sont demeurés théoriques.

Le plan LECONTE de 1959 fut le 1er plan effectif d'aménagement urbain de Nouakchott. Il est la base sur laquelle va s'élaborer la série de développements subséquents.

Autant que les prévisions du plan LECONTE de 1954, les prévisions du schéma directeur d'aménagement du grand Nouakchott de 1970 et le plan directeur d'urbanisme de Nouakchott de 1982 n'ont été réalisées que rarement. Ainsi le schéma directeur d'aménagement du grand Nouakchott de 1970 prévoyait l'extension de la ville vers l'Ouest et le nord, elle s'est plutôt étendue vers le Sud Ouest et l'Est.

Parmi les liaisons primaires à réaliser selon le plan de 1970, seule la route qui mène au port de la pêche a été construite.

Enfin aucune des zones vertes prévues n'a été réalisée. S'agissant des prévisions du plan-directeur d'urbanisme de Nouakchott de 1982, l'extension de la ville vers l'Ouest prévue par celui-ci ne s'est pas jusqu'alors réalisé et se réalisera difficilement (cf notre communication intitulée Problèmes de création urbaine à Nouakchott à travers ces plans d'urbanisme.).

Enfin contrairement au développement vers l'Ouest et le Sud-

Ouest de la ville prévu par le plan, Nouakchott s'est développée vers l'Est. Sans exception les trois plans ont fonctionné selon un schéma hypothético-déductif en si... alors.

-Exemple: le plan LECONTE de 1969 (si la population de NOUAKCHOTT en 1959 est de 4.840 personnes alors elle sera en 1970 de 8.000) ; le schéma directeur d'aménagement du grand NOUAKCHOTT de 1970 (si la population de Nouakchott en 1970 est de 40.000 personnes alors elle sera en 1980 de 100.000 personnes) ; le plan directeur d'urbanisme de Nouakchott de 1982 (si la population de Nouakchott en 1980 est de 210.000 personnes alors elle sera en 1990 de 409.000 personnes). Extrapolations arithmétiques mécanistes ne prenant en compte que Nouakchott comme espace isolé, en fait la population de Nouakchott fut successivement de 40.000 personnes en 1970, de 210.000 personnes en 1980 et de 410.000 personnes en 1985.

Il faut noter que Nouakchott n'a guère plus de 26 ans d'âge. Pendant ce laps de temps, sa population a été multiplié par 84 (elle comptait environ 4.840 habitants en 1959 et en 1985 elle compte 410.000 personnes).

Cette croissance quasi exponentielle de la population de Nouakchott en discordance avec l'infrastructure et les équipements n'a pas été sans incidences négatives: La taudification gagne le centre ville et les bidonvilles et Khaïma haillons qui habritent 40% de la population de Nouakchott sont implantés au hasard et envahis par les ordures.

Le taux de chômage est estimé à 25% de la population active et le taux de scolarisation à 49,3 %.

La capacité d'hospitalisation est de 25,7 lits pour 10.000 personnes. La moyenne de distribution d'eau est de 38 litres par habitant et par jour et le fut de 200 litres coûte dans les quartiers périphériques de NOUAKCHOTT plus de 100 Ouguiya.

L'assainissement est insuffisant: dans le péri-urbain de NOUAKCHOTT 1 % de logements des 1er, 5ème et 6ème arrondissement sont branchés au réseau d'assainissement urbain, 80 % disposent de puits perdus et 19 % n'ont aucune installation sanitaire.

L'électrification est encore un luxe et la voirie est étroite et très mal entretenue.

Une politique d'aménagement du territoire qui divorce avec les minces efforts et les opérations sectorielles, une politique d'aménagement dont les décisions sont la conséquence logique d'un schéma programme de développement socio-économique qui intègre dans l'équilibre et l'évolution, les potentialités spatiales et l'intelligence sociale, peut-il désenliser NOUAKCHOTT du cercle vicieux du sous-développement ?

BIBLIOGRAPHIE

I.- ANONYMES.

- Coopération et aménagement (1982).- Plan directeur d'urbanisme de NOUAKCHOTT. Paris.
- Coopération et aménagement (1984)- Tarification de l'eau et de l'assainissement urbain dans les pays en voie de développement. Paris.
- Direction de la planification scolaire (1983)- Statistiques scolaires. NOUAKCHOTT.
- Direction de la Santé publique (1983)- Rapport annuel. NOUAKCHOTT.
- Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (1977) - Recensement général de la population. Vol. I et II. NOUAKCHOTT.
- Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (1984) - Annuaire statistique. NOUAKCHOTT.

II.- AUTEURS.

- GOSSELIN.M. (1973).- Note de présentation du schéma directeur d'aménagement du grand Nouakchott.
- GRUVEL A. CHUDEAU.(1909)-A travers la Mauritanie occidentale Tome 1. Parise Larose.

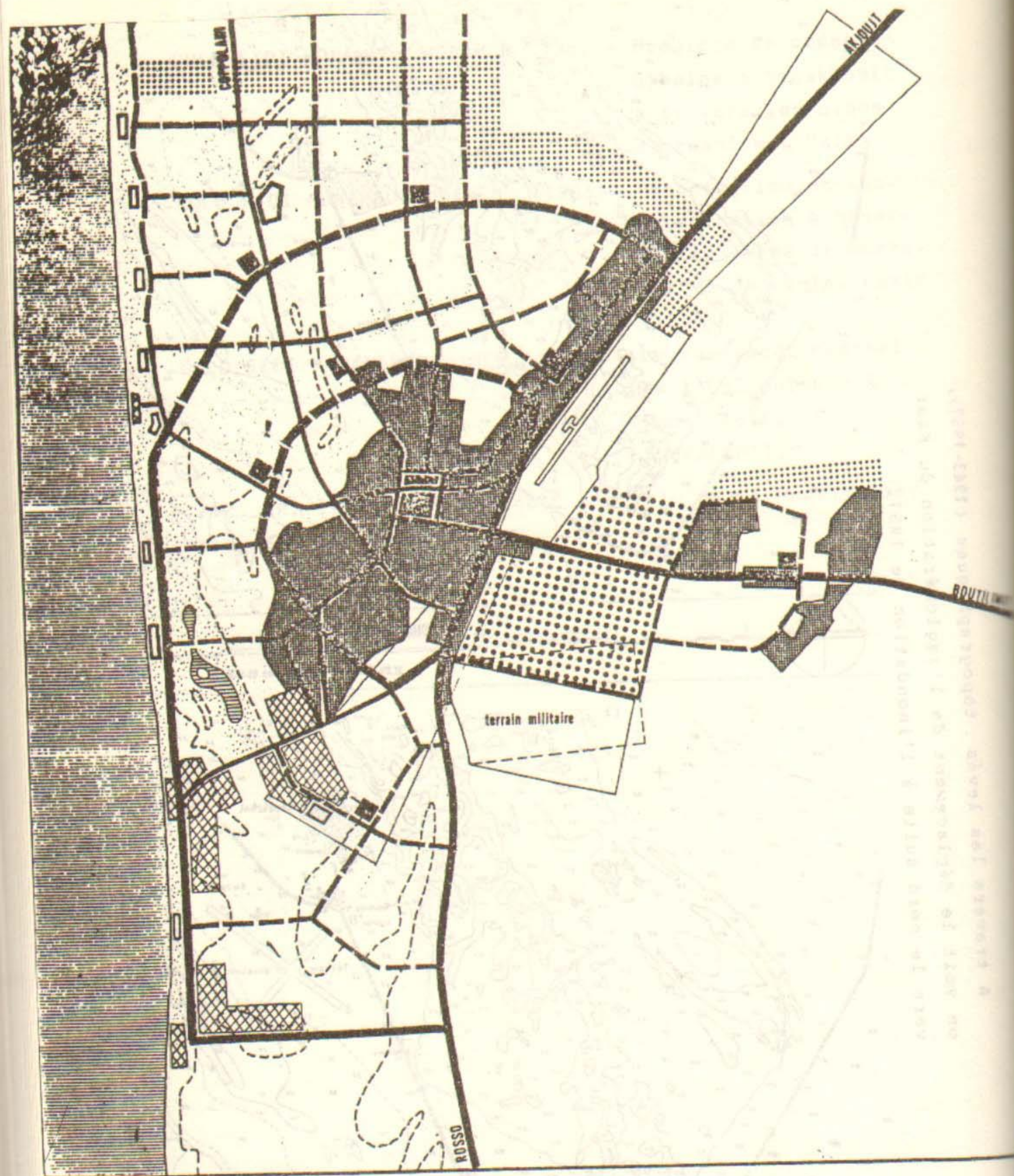
-OULD SIDI MOHAMED MOHAMED (1985)- Problème de création urbaine à Nouakchott à travers les plans d'urbanisme. Paris.

-OULD SIDI MOHAMED MUHAMED (1985)- Urbanisation et sub-urbanisation à Nouakchott. Thèse de doctorat de 3^o Cycle. Paris VII.

-OULD SIDI MOHAMED MOHAMED (1986)- Le commerce informel de l'Eau potable à Nouakchott.
NOUAKCHOTT.

PITTE. JR. (1977) - Nouakchott capitale de la Mauritanie.
thèse de 3^o cycle. Paris IV.-

ofo



- urbanisation actuelle - 1981
- extension long terme - 2000
- zone industrielle
- centres urbains
- équipements structurants
- zone maraîchère
- ceinture verte
- parcs urbains
- zone humide, sebkha

0 1 5

PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE NOUAKCHOTT
MAI 1982

Source : Rapport d'analyse.